



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Mesures sanitaires et célébrations des fêtes

La grande majorité des églises du diocèse tiendront leurs célébrations des fêtes

NICOLET, 23 DÉCEMBRE 2021– Au diocèse de Nicolet, la majorité des églises offriront les célébrations des fêtes comme prévu les 24 et 25 décembre. Pour nous en assurer, les responsables des paroisses et l'évêque ont participé à diverses téléconférences ces dernières heures.

« Nous sommes là pour accueillir les croyants, pour nous recueillir, célébrer et prier ensemble Celui qui nous habite. Le gouvernement nous permet de faire ces célébrations avec des règles très claires, bien encadrées. Nous prenons cette marque de confiance avec joie, tout en restant solidaires avec la société » nous dit Mgr André Gazaille, évêque du diocèse de Nicolet. Il ajoute : « Nous avons bien entendu les craintes et les peurs des personnes en paroisses. Le choix de tenir les célébrations leur a été laissé, librement. Par souci de répondre aux besoins spirituels des gens, nous sommes là, ouverts à l'accueil, mais en portant une attention de tous les instants aux règles qui sont là pour protéger les personnes baptisées qui veulent se réunir en nos églises pour célébrer la naissance du Christ – et l'espoir des jours meilleurs. »

Dans l'ensemble du diocèse, pour le moment, il n'y a que deux églises qui annulent leurs célébrations : celle de Sainte-Angèle (Bécancour) et celle de La Visitation (La Visitation-de-Yamaska).

Compte tenu de la prérogative de chaque église de tenir – ou non – ses célébrations prévues, les paroissien.ne.s sont prié.e.s de **visiter le portail du diocèse** (https://diocesnicolet.qc.ca/messes_fetes/) pour avoir l'information la plus à jour. Dès qu'une église modifie une messe, elle l'inscrit au portail.

« En terminant, je tiens à vous assurer notre entière collaboration avec les demandes du gouvernement et de la santé publique. Si des bénévoles ou des participant.e.s ne sont pas à l'aise avec le respect de ces règles, nous les invitons à prier pour celles et ceux qui acceptent de se présenter avec le passeport vaccinal. Nous comprenons leur hésitation, et nous souhaitons les accueillir prochainement, dès que la santé publique le permettra ! »

À propos du diocèse : Érigé en 1885, le diocèse de Nicolet est une Église en constante évolution, présente et active au cœur des communautés qui le composent. Le diocèse de Nicolet, c'est le regroupement d'une mission et de 26 paroisses différentes, mais cheminant main dans la main avec ferveur. Que ce soit par son histoire, sa situation géographique particulière, ses paysages ruraux ou par ses caractéristiques architecturales, le diocèse de Nicolet nous offre avec joie et enthousiasme ses plus belles couleurs. Depuis 2011, Mgr André Gazaille, 6^e évêque de Nicolet, en est le pasteur.

– 30 –

Source : Martyne Desmeules, responsable diocésaine des communications
communications@diocesnicolet.qc.ca